

**REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N°2021\_092**

L'an deux mille vingt et un, le trente juin, à 18h30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES-LES-VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 24/06/2021

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 80 - votants : 100

**OBJET : BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS - COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

**PRESENTS :**

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, MICHELET Jacky, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GILLES Philippe, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, RANC Christiane, BARDE Robert, VIDANA Lysiane, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, SYLVESTRE Dominique, MURDINET Armand, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, VALLON Bernard, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, SERVIAN Bruno, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Philippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, CLEMENT Danielle, GUINARD Joseph, HURIEZ Thomas, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, VALLA Jean-Michel, TEUFERT Romain, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, JUNG Anne, MASSIN Nancie, MEJEAN Florent, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, PAULET Cécile, PUGÉAT Véronique, RASTKLAN Georges, ROCHE Annie, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

**ABSENT(S) ayant donné procuration :**

Monsieur VALLON Cyril a donné pouvoir à madame GUILLEMINOT Karine  
Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian  
Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane  
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène  
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame RANC Christiane  
Monsieur PERTUSA Pascal a donné pouvoir à madame PLACE Anna  
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur LARUE Fabrice  
Madame PEYRARD Marylène a donné pouvoir à monsieur COUSIN Stéphane  
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur OUDILLE Xavier  
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François  
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève  
Monsieur TRAPIER Pierre a donné pouvoir à monsieur GALLAND Jean-François  
Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent  
Madame MONTMAGNON Marie a donné pouvoir à monsieur VALLA Jean-Michel  
Monsieur COLOMB Pierre a donné pouvoir à monsieur POUILLY Jérôme  
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem  
Madame ILIOZER-BOYER Nathalie a donné pouvoir à madame PAULET Cécile  
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à monsieur FAURIEL Sylvain  
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur RASTKLAN Georges  
Madame RAVELLI Michèle a donné pouvoir à madame JUNG Anne  
Madame SAILLOUR Morgane a donné pouvoir à madame DALLARD Laurence

Le budget annexe Déchets Ménagers retranscrit les opérations financières de la compétence collecte et traitement des déchets de Valence Romans Agglo. Il retrace l'affectation des recettes de la taxe d'enlèvement

des ordures ménagères (TEOM) prélevée sur le territoire de l'ancienne Co...  
 redevance perçue au même titre sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes de la Raye.

Le budget est régi par la nomenclature M14.

Le compte administratif 2020 se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2020	27 961 857,57	1 988 718,26
Dépenses 2020	28 164 252,57	934 828,65
Résultat 2020	-202 395,00	1 053 889,61
Résultat reporté 2019	2 354 468,19	-22 968,14
Résultat Cumulé 2020	2 152 073,19	1 030 921,47

A l'issue de l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République, l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note est jointe à la délibération du compte administratif du budget principal.

#### **Rappel des éléments de contexte de la réalisation :**

En 2018, le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été harmonisé à 7,95 % ayant eu pour conséquence une baisse de 300 k€ de recette, compensée partiellement par l'évolution de la redevance spéciale, comme prévu.

Sur 2019, un léger effet ciseaux s'était amorcé quant au rapport dépenses et recettes réelles de fonctionnement. Cela se confirme sur 2020 mais le budget maintient, au final, un bon résultat. Il s'érode de près de 10 % par rapport au stock disponible.

#### **Section de fonctionnement :**

##### Dépenses :

Les dépenses de gestion courante ont progressé de +46 k€ sur 2020, soit une relative stabilisation. 10,4 M€ ont été payés à la fois pour la collecte déchets et pour les contrats de gestion des déchèteries.

Le chapitre 65 comprend les dépenses relatives au traitement des déchets et notamment auprès du SYTRAD pour lequel les dépenses augmentent de 12,754 M€ en 2019 à 13,064 M€ en 2020.

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution en valeur 2020/2019	Variation moyenne annuelle 2020/2018
011 - Charges à caractère général	10 489 023,12 €	11 158 957,54 €	10 995 303,86 €	- 163 653,68 €	2,38%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 954 160,64 €	2 842 987,96 €	2 854 770,15 €	11 782,19 €	-1,70%
65 - Autres charges de gestion courante	12 607 174,67 €	12 884 773,36 €	13 082 370,94 €	197 597,58 €	1,87%
<b>Total dépenses de gestion courante</b>	<b>26 050 358,43 €</b>	<b>26 886 718,86 €</b>	<b>26 932 444,95 €</b>	<b>45 726,09 €</b>	<b>1,68%</b>
66 - Charges financières	10 357,72 €	10 993,18 €	12 443,82 €	1 450,64 €	9,61%
67 - Charges exceptionnelles	8 698,00 €	2 573,72 €	936,54 €	- 1 637,18 €	-67,19%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>26 069 414,15 €</b>	<b>26 900 285,76 €</b>	<b>26 945 825,31 €</b>	<b>45 539,55 €</b>	<b>1,67%</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	721 060,54 €	924 873,75 €	1 218 427,26 €	293 553,51 €	S.O
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>26 790 474,69 €</b>	<b>27 825 159,51 €</b>	<b>28 164 252,57 €</b>	<b>339 093,06 €</b>	<b>2,53%</b>

##### Recettes

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères représente près de 85,2% des recettes de gestion du budget annexe. Elle est complétée par les produits des redevances dont la redevance spéciale.

Sur le chapitre 70, on trouve notamment les recettes liées aux apports en déchets auprès du SYTRAD, des ventes de ferraille ou de batteries, de recyclage du verre mais également la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) pour Barcelonne, Chateaudouble, Combovin, Montvendre et Peyrus.

Une diminution des recettes de ce chapitre est constatée en 2020 : cette année, le cours des matériaux a très fortement chuté impactant, de fait, les recettes perçues de la part du SYTRAD.

Le chapitre 74 comprend la perception des primes liées au recyclage versées par exemple par Citéo (ex Eco-emballages). En 2020, le niveau de recettes retrouve celui de 2018.

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution en valeur 2020/2019	Variation moyenne annuelle 2020/2018
013 - Atténuations de charges	12 973,15 €	2 449,60 €	1 121,77 €	- 1 327,83 €	-70,59%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 179 564,46 €	2 305 388,92 €	1 871 982,45 €	- 433 406,47 €	-7,32%
73 - Impôts et taxes	22 739 806,00 €	23 272 511,00 €	23 770 255,00 €	497 744,00 €	2,24%
74 - Dotations et participations	2 257 686,76 €	2 428 580,17 €	2 270 818,98 €	- 157 761,19 €	0,29%
75 - Autres produits de gestion courante	- €	3 899,28 €	301,70 €	- 3 597,58 €	S.O
<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>27 190 030,37 €</b>	<b>28 012 828,97 €</b>	<b>27 914 479,90 €</b>	<b>- 98 349,07 €</b>	<b>1,32%</b>
77 - Produits exceptionnels	14 766,97 €	33 996,80 €	45 497,67 €	11 500,87 €	75,53%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>27 204 797,34 €</b>	<b>28 046 825,77 €</b>	<b>27 959 977,57 €</b>	<b>- 86 848,20 €</b>	<b>1,38%</b>
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 248,00 €	1 880,00 €	1 880,00 €	- €	S.O
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>27 206 045,34 €</b>	<b>28 048 705,77 €</b>	<b>27 961 857,57 €</b>	<b>- 86 848,20 €</b>	<b>1,38%</b>

#### Section d'investissement :

Sur 2020, les dépenses ont principalement concerné des acquisitions et l'implantation de conteneurs semi-enterrés et conteneurs verres (0,7 M€ en 2020 contre 1,7 M€ en 2019 et 1,9 M€ en 2018).

Les efforts d'investissement ces dernières années ont nécessité de recourir pour la première fois à l'emprunt, en 2019. En 2020, cela n'a pas été nécessaire. Ce budget s'est donc désendetté.

#### Dépenses

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution en valeur 2020/2019	Variation moyenne annuelle 2020/2018
Remboursement capital emprunt	10 043,94 €	10 530,07 €	39 757,49 €	29 227,42 €	98,96%
Dépenses d'équipement brut	2 721 711,68 €	2 089 643,37 €	893 191,16 €	- 1 196 452,21 €	-42,71%
Dépenses d'ordre	16 826,39 €	1 880,00 €	1 880,00 €	- €	S.O
<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>2 748 582,01 €</b>	<b>2 102 053,44 €</b>	<b>934 828,65 €</b>	<b>- 1 167 224,79 €</b>	<b>-41,68%</b>

Libellé de l'autorisation (AP ou AE)	Autorisations votées (délibérations précédentes)	Autorisation votée sur l'année (BP ou DM en 2020)	Total Autorisation au 31 décembre 2020	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2020	Restes à financer (exercices à compter de 2021)
	A	B	C = A+B	D	E	F	G = C-D-F
Déchets	10 000 000	0	10 000 000	4 030 303	2 642 500	513 548	5 456 149
<b>Total</b>	<b>10 000 000</b>	<b>0</b>	<b>10 000 000</b>	<b>4 030 303</b>	<b>2 642 500</b>	<b>513 548</b>	<b>5 456 149</b>

#### Recettes

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Evolution en valeur 2020/2019	moyenne annuelle 2020/2018
Affectation du résultat	- €	760 789,37 €	450 963,25 €	- 309 826,12 €	S.O
FCTVA	61 875,55 €	499 928,44 €	319 327,75 €	- 180 600,69 €	127,17%
Emprunt	- €	500 000,00 €	- €	- 500 000,00 €	S.O
Autres ressources propres	12 651,00 €	- €	- €	- €	S.O
Recettes d'ordre	736 638,93 €	924 873,75 €	1 218 427,26 €	293 553,51 €	S.O
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>811 165,48 €</b>	<b>2 685 591,56 €</b>	<b>1 988 718,26 €</b>	<b>- 696 873,30 €</b>	<b>56,58%</b>

Monsieur Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agglo, se retire de la salle pour le vote de ce compte administratif.

La présidence est assurée par monsieur Christian GAUTHIER, 2<sup>ème</sup> Vice-président.

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le compte administratif 2020 du budget annexe Déchets Ménagers,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 96 voix

Votants CONTRE : 3 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 1 voix

MEJEAN Florent

N'a pas pris part au vote : 1 voix

DARAGON Nicolas

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Valence, le 12/07/2021  
Le Président,  
Par délégation,  
Véronique DEBEAUMONT  
Directrice Générale Adjointe

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.